

## Philosophie

## Structure générale

**Pilier principal de Master 60 ECTS**

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Enseignements en Philosophie	25	1	Obl.	Non	Non	Note 1
Lectures philosophiques 1	5	1	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	2	Obl.	Non	Non	
<b>Total</b>	<b>60</b>					

**Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS 30 ECTS**

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Enseignements en Philosophie	25	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Lectures philosophiques 2	5	1 et 2	Obl.	Non	Non	
<b>Total</b>	<b>30</b>					

**Pilier secondaire de Master 30 ECTS**

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Enseignements en Philosophie	25	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Lectures philosophiques	5	1 et 2	Obl.	Non	Non	
<b>Total</b>	<b>30</b>					

**Philosophie**

**Pilier principal de Master 60 ECTS**

<b>1ère année</b>							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>Enseignements en philosophie (Note 1)</b>				<b>25</b>		<b>Obl.</b>	
5 Séminaires II		2h par séminaire	A ou P	5 ECTS par séminaire	S	Obl.	Eval. int. + EX. O 30' pour chaque séminaire (Note 2)
<b>Lectures philosophiques 1</b>				<b>5</b>		<b>Obl.</b>	
Trois textes à préparer (Note 3)			A ou P	5	LD	Obl.	EX E 4 H
<b>Total 1ère année</b>				<b>30</b>			

<b>2ème année</b>							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>Mémoire</b>				<b>30</b>		<b>Obl.</b>	
Mémoire de Master et colloque de recherche		2h	A + P	30	M	Obl.	
<b>Total 2ème année</b>				<b>30</b>			
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>60</b>			

**Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS 30 ECTS**

<b>1ère et 2ème années</b>							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>Enseignements en philosophie (Note 1)</b>				<b>25</b>		<b>Obl.</b>	
5 Séminaires II		2h par séminaire	A ou P	5 ECTS par séminaire	S	Obl.	Eval. int. + EX. O 30' pour chaque séminaire (Note 2)
<b>Lectures philosophiques 2</b>				<b>5</b>		<b>Obl.</b>	
Trois textes à préparer (Note 3)			A ou P	5	LD	Obl.	EX E 4 H
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>30</b>			

**Philosophie**

**Pilier secondaire de Master**

**30 ECTS**

**1ère et 2ème années**

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>Enseignements en philosophie (Note 1)</b>				<b>25</b>		<b>Obl.</b>	
5 Séminaires II		2h par séminaire	A ou P	5 ECTS par séminaire	S	Obl.	Eval. int. + EX. O 30' pour chaque séminaire (Note 2)
<b>Lectures philosophiques</b>				<b>5</b>		<b>Obl.</b>	
Trois textes à préparer (Note 3)			A ou P	5	LD	Obl.	EX E 4 H
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>30</b>			

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

**Abréviations**

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

**Remarques générales:**

1) Dans le cadre des accords BeNeFri, l'étudiant-e de l'UniNE est libre de valider des crédits dans les plans d'études du Master de philosophie de l'UNIFR ou de l'UniBE, en 1ère et en 2ème années. L'étudiant-e immatriculé-e à l'UniNE rédige son mémoire sous la direction d'un professeur à Neuchâtel. Une co-direction inter-universitaire est possible.

2) L'étudiant-e de l'UNIFR est libre de valider autant de crédits qu'il/elle veut, et où il/elle veut, dans le plan d'études du Master de l'UniNE. Il/elle n'est pas obligée de suivre les modules en leur entier. Il/elle peut suivre un ou plusieurs séminaires des modules sans en suivre d'autres.

**Note 1**

L'étudiant-e peut librement valider des crédits en philosophie dans les plans d'études du Master de l'UNIFR ou de l'UniBE dans le cadre du module "Enseignement", en tout ou en partie. Un éventuel surplus de crédits sera indiqué dans le Supplément au diplôme. Une fois le choix des cinq séminaires arrêté, chacun des enseignements devient obligatoire.

**Note 2**

Les évaluations composées d'un examen de session et d'une évaluation interne sont considérées d'un point de vue réglementaire comme des évaluations internes et ne peuvent faire l'objet du report d'une session.

**Note 3**

Trois textes (œuvres) à préparer sur une liste à disposition (voir lien : <http://www2.unine.ch/Jahia/site/philo/op/edit/pid/7207>). Les textes sont distincts de ceux pour lesquels l'étudiant-e obtient des crédits dans les modules du présent plan d'études et/ou à l'UNIFR.